

Comment obtenir un logement locatif à Demi-Quartier?

Bâtiments « La Carrière » - Route d'Etraz



Deux bâtiments construits en 1992 et 1993 comprenant chacun 7 appartements avec garages (du T2 au T4).

Bâtiments « La Plate » - Route de la Plate



Deux bâtiments construits en 2005 et comprenant chacun 5 appartements avec garages (du T3 au T4).

Bâtiment « La Ferme du Feug » - Route du Feug à Combloux



Un bâtiment construit en 2009 et comprenant 2 appartements avec garages et cave (du T3 au T4).

La gestion locative étant assurée en direct par la Commune, les personnes intéressées doivent contacter le secrétariat de la mairie et remplir un dossier de demande de logement locatif en fournissant les documents suivants :

- ✓ Les 3 dernières fiches de paye
- ✓ La dernière quittance de loyer
- ✓ La notification des droits des prestations familiales
- ✓ L'avis d'imposition ou de non-imposition des années N-2 et N-1
- ✓ La carte d'identité ou le titre de séjour pour les étrangers